



Aucune assurance veut m'assurer

Par **seb**, le **29/04/2008** à **15:24**

Bonjour,

Je suis en création d'entreprise (EI microentreprise) dans l'obtention de permis de construire (c'est à dire que je réalise les plans et rempli tous les document pour le dépos de permis de construire, code naf 748 F).

Mon souci c'est qu'il y a aucune assurance qui veulent m'assurer! Ont ils droit de me refuser sans aucune offre, sachant que je dispose de tous les diplomes nécessaire?

Suis je obligé de m'assurer? si oui dois je prendre une RC? une decenale?

Par **Admin**, le **22/07/2008** à **11:36**

A ma connaissance, aucun assureur n'as d'obligation de vous assurer (a vérifier). Si vous êtes dans une profession réglementé, l'assurance peut être obligatoire en effet.